

## Formation initiale SSIAP 2

*Acquérir les compétences requises pour assurer les missions de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes.*

**Durée:** 70 heures (10 jours)

### Profils des stagiaires

- Candidat à l'obtention du certificat SSIAP 2.
- Postulant à un emploi de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personne en établissement recevant du public (ERP) ou en immeuble de grande hauteur (IGH) et devant justifier des qualifications prévues par la réglementation en vigueur.

### Prérequis

- Détenir un certificat SSIAP 1 ou une équivalence réglementaire.
- Justifier d'au moins 1607 heures d'activité en tant que SSIAP 1 au cours des 24 derniers mois.
- Détenir un brevet de secourisme en cours de validité.
- Justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical.

### Objectifs pédagogiques

- Être capable de respecter l'hygiène et la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie.
- Être capable de manager l'équipe de sécurité.
- Être capable de former le personnel en matière de sécurité contre l'incendie.
- Être capable d'assurer la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité.
- Être capable d'assurer l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes au sein des établissements où ils exercent.
- Être capable d'assurer la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

### Contenu de la formation

- Rôles et missions du chef d'équipe :
  - Gestion de l'équipe de sécurité.
  - Management de l'équipe de sécurité.
  - Organisation d'une séance de formation.
  - Gestion des conflits.
  - Évaluation de l'équipe.
  - Information de la hiérarchie.
  - Application des consignes de sécurité.
  - Gestion des incidents techniques.
  - Délivrance du permis feu.
- Manipulation des systèmes de sécurité incendie :
  - Système de détection incendie.
  - Système de mise en sécurité.
  - Installations fixes d'extinction automatique.
- Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie :
  - Réglementation du Code du Travail.
  - Commissions de sécurité et commission d'accessibilité.

- Chef du poste central de sécurité en situation de crise :
  - Gestion du poste central de sécurité.
  - Conseil technique aux services de secours.

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateurs titulaires d'un certificat SSIAP 3 ou d'une équivalence réglementaire et dont les compétences à enseigner la spécialité ont été validées par l'organisme de formation.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation et mise à disposition des installations techniques et pédagogiques requises par la réglementation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Etude de cas concrets.
- Quiz en salle.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Épreuve écrite : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme.
- Épreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie.
- Épreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Une attestation provisoire de qualification ou de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation. Par ailleurs, en cas de réussite à l'examen, un diplôme est réalisé conformément à la réglementation en vigueur.